

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS

27/03/2025

N° E25000054 /86

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commission ou commissaire enquêteur

Vu enregistrée le 18/03/2025, la lettre par laquelle la présidente de GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Le projet "Grand Poitiers entre en gare" de renouvellement du quartier de la gare de Poitiers ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Gilbert BUF est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Louis ROY est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la présidente de GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE, à Monsieur Gilbert BUF et à Monsieur Jean-Louis ROY.

Fait à Poitiers, le 27/03/2025.

le président,

signé

Antoine JARRIGE

